

Montréal, le lundi 16 décembre 2019

À l'Attention de:

Mme. Valérie Plante, Mairesse de la Ville de Montréal

Ville de Montréal

Service du greffe
155 rue Notre-Dame Est
Rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5

OBJET : **Sauvegarde et transformation de l'aréna situé au 4567 rue Hochelaga, Montréal, QC H1V 1C8**
Remise de documents à la séance du conseil du 16 décembre 2019 –

Chère Madame Plante,

Je me nomme Stéfan Marquis, architecte en pratique privée, et citoyen montréalais ayant mon lieu de résidence dans l'arrondissement Ville-Marie.

Le 8 novembre 2019, j'ai lancé une pétition électronique par le biais du site Internet [change.org](https://www.change.org), dans l'espoir de voir naître de la part des Montréalais et autres citoyens de la grande région métropolitaine une volonté de sauvegarder l'une des installations sportives principales du 4567 rue Hochelaga, administrée par le YMCA Hochelaga-Maisonneuve, connue populairement sous le nom de **l'Aréna du YMCA**. Étant membre en règle du YMCA depuis plus de dix années, je voyage les 7.7 kilomètres de distance de 3 à 4 fois par semaine afin d'y pratiquer mon sport favori, le hockey sur glace. Cet aréna offre depuis d'innombrables années des plages d'heures de hockey au courant de la semaine pour les sportifs de tous âges qui ne font pas partie de l'une des nombreuses associations sportives officielles qui convoitent fréquemment leur part de lion dans les arénas municipales de la Ville de Montréal et autres agglomérations.

Nous, les joueurs usagers réguliers de cet aréna, avons entendu parlé de l'imminente fermeture de l'aréna depuis le mois de juillet dernier, grâce à la circulation de rumeurs qui émanaient de sources variées. Nous étions terriblement accablés par cette nouvelle. J'ai donc élu d'agir. Le projet de pétition en ligne a cumulé, au jour d'aujourd'hui, [6926 signatures](#).

Tous les membres des trois centres YMCA voués à fermer, soit ceux de Hochelaga-Maisonneuve, Pointe-Saint-Charles et du Complexe Guy-Favreau, ont été choqués lorsque la nouvelle fut annoncée officiellement le mercredi 13 novembre 2019 par le PDG de l'organisation, Stéphane Vaillancourt, lors de sa maintenant célèbre conférence de presse. Depuis celle-ci, des regroupements variés de citoyens se présentent aux séances de conseils municipaux d'arrondissements en grands nombres, et formulent verbalement leur détresse face à ce sinistre dénouement. J'ai assisté en personne à la séance du conseil du 2 décembre 2019, 19 :00, de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, présidé par le maire Pierre Lessard-Blais, et j'ai visionné en direct via Internet la récente séance du conseil de l'arrondissement Ville-Marie, que vous avez-vous-même présidée le 10 décembre 2019, 18 :30. Force est de reconnaître que cette annonce de ces fermetures de centres du YMCA interpelle les élus municipaux qui affichent beaucoup de sincérité dans leur désarroi. Vous revendiquez vous-même lors de cette séance, votre

stupeur et indiquez aux citoyens l'importance de faire valoir auprès des acteurs politiques provinciaux et fédéraux le souci de rescousse et de préservation de ces centres qui offrent à leur manière un salut face aux dangers pour la santé que représente l'inaction auprès des individus d'une société. Votre conseil aux citoyens s'est même transformé en action propre, tel que relayé dans un article de la Presse hier, intitulé « Plante presse Ottawa de sauver le YMCA Guy-Favreau », où est rapporté votre rappel de l'existence d'un bail de 10 ans entre le gouvernement fédéral et YMCA Québec, selon une entente entre ces deux partis en juin 2018.

Lorsque j'ai appris au début du mois d'octobre 2019 que l'aréna du YMCA, situé au 4567 rue Hochelaga appartenait légalement à la Ville de Montréal, et non au YMCA, c'est à ce moment que m'est apparue l'importance d'interpeller la municipalité et j'ai ainsi peu après lancé la pétition. J'ai communiqué avec les médias. Tout récemment, par le biais de notre grande famille de sportifs et citoyens de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, un dépôt de demande en droit d'initiative a été soumis à Mme. Dina Tocheva, secrétaire de l'arrondissement, afin d'assurer aux citoyens un débat au sujet de cet aréna d'importance capitale dont le sort incertain expose à la lumière du jour des enjeux majeurs de société.

À la question 'Nous demandons que l'arrondissement tienne une consultation publique sur l'objet suivant...', l'énoncé de projet de pétition déposée a été rédigé comme suit :

« La rénovation ou reconstruction de l'aréna situé au 4567 rue Hochelaga, Montréal, QC H1V 1C8, et la préservation de sa vocation sous forme de lieu où la pratique du hockey à titre de sport est équitablement partagée entre les divers groupes d'utilisateurs, notamment en incluant les usagers adultes et mineurs ne faisant pas partie d'associations sportives officiellement reconnues au Québec, qui leur permettrait de pratiquer ce sport aux cours de certaines plages horaires situées quotidiennement entre 09:00 et 19:00. »

La crainte de la disparition de cet aréna n'est pas sans fondement. Lors de la séance du conseil tenue par le Maire Lessard-Blais, un citoyen du nom de M. Daniel Savard a brièvement relaté, lors de la période de question libre, une succession d'événements ayant eu lieu au cours des deux dernières années durant laquelle le YMCA en collaboration avec un groupe de citoyens désignés d'environ 40 personnes a développé un scénario de transformation du site, qualifié à titre de '*redéfinition du modèle d'opération du Y*' au sein duquel l'aréna avait entièrement disparu. Cette information corroborait celle m'ayant été directement fournie via téléphone au mois d'octobre par l'ancienne directrice du YMCA Hochelaga-Maisonneuve qui indiquait que le YMCA, en discussion avec l'arrondissement au sujet de cette redéfinition, ne prévoyait pas préserver l'aréna. La Ville de Montréal prétendait alors que la proximité de d'autres arénas dans le quartier permettait de considérer sa démolition.

D'ailleurs, d'autres observations m'ont amené à craindre la volonté qu'aurait l'administration municipale à démolir cet aréna. D'abord, l'aréna n'a jamais fait l'objet d'une demande en lien avec la subvention provinciale intitulée « *Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling* », permettant aux diverses municipalités de bénéficier d'un montant allant jusqu'à raison de 50% du coût de rénovation et de mise aux normes des systèmes de réfrigération désuets des arénas, alors que la quasi-totalité des arénas de l'île en ont, eux, profités (cette dernière information provenant du Chef de division des installations sportives de la Ville de Montréal).

De plus, le Maire Lessard-Blais, lors de la séance du conseil municipal indiqué plus haut, qualifia cet aréna, et je cite : «...de très, très vétuste», alors que moi-même, à titre de professionnel architecte avec 30 années de métier, ne constate pas dans l'immédiat cette vétusté à laquelle se réfère le maire, qui par sa déclaration semble être bien au fait de l'état du bâtiment qui abrite cet aréna.

Enfin, parmi les autres indices qui pointent à la disparition de cet aréna, se trouve la transaction immobilière qui a eu lieu sur le site des installations du centre, immédiatement au nord de l'aréna, entre la Ville de Montréal et un promoteur immobilier qui a construit des immeubles résidentiels sur un stationnement qui desservait antérieurement le YMCA. Plusieurs citoyens craignent que les pressions de la spéculation immobilière puissent avoir raison du site. Le sacrifice d'un bien public en dépit du besoin communautaire représenterait une tournure

catastrophique pour les citoyens du quartier – et des autres qui proviennent de partout depuis les recoins de l'île de Montréal, et même au-delà de ses limites, afin de pouvoir rester en santé.

Madame la Mairesse, je vous demande par la présente, d'intervenir afin de sauvegarder cet aréna important, qui incarne un fleuron du hockey pour les jeunes et moins jeunes de l'île de Montréal depuis multiples décennies. Ce bâtiment appartient à la Ville de Montréal, et vous pourriez donc, au bénéfice des personnes qui y déploient sport, efforts, jeux, amitiés et actions saines quotidiennement, appliquer un geste de sauvegarde.

Avec mes sincères salutations les plus distinguées,

Stéfan Marquis, architecte

Représentant de la pétition électronique sur le site change.org